

LE PETIT JOURNAL

DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°31

JANVIER 2014



L'éditorial



L'occasion m'est donnée à travers l'édition du Petit Journal de Laimont de remercier tous ceux qui s'investissent à divers titres dans la commune.

Ainsi que vous le constaterez, les travaux communaux, avec l'achèvement de l'aménagement du centre du village et de l'église, la réparation de l'atelier communal suite à l'incendie, la réfection extérieure du chœur de l'église, le changement des fenêtres de l'école, le rafraîchissement de la salle communale... ont mobilisé beaucoup de temps et d'énergie.

Je voulais saluer l'engagement de toute l'équipe municipale qui m'entoure. Michel, adjoint aux travaux, est toujours présent et attentif à une exécution parfaite des réalisations. Eric, adjoint aux finances, suit avec attention les deniers de la commune et conduit l'exécution du budget avec rigueur. Didier, adjoint aux écoles, s'implique largement dans la réforme des rythmes scolaires et la gestion au quotidien du fonctionne-

ment du RPI. Albane, secrétaire, gère la partie administrative de tous ces dossiers pour lesquels on a obtenu des subventions nécessitant un suivi extrêmement pointu et le personnel communal qui offre un service de qualité pour l'entretien du village et des bâtiments, ainsi que le personnel d'accueil des enfants à l'école. Qu'ils soient tous ici très sincèrement remerciés de leur implication.

Un grand merci aux bénévoles des associations du village pour leur engagement total au service de l'animation locale. Ils sont capables de proposer des activités variées, sportives, culturelles, conviviales, tout au long de l'année permettant à chacun de trouver réponse à ses aspirations.

Par ailleurs, le maintien du commerce de proximité, la création de nouvelles enseignes sur les dernières années, la poursuite des activités artisanales et industrielles démontrent l'attractivité de notre village et sa qualité d'accueil.

« A Laimont, il y fait bon » reste toujours une maxime d'actualité.

Le Maire, Philippe VAUTRIN



A votre service

Du changement au secrétariat

Zeynep KULA a rejoint Albane Moutaux en août 2013 pour remplacer Daphnée GERDELAT, partie en disponibilité.

Zeynep a déjà travaillé en mairie de Fains Véel et de Revigny sur Orvain.

Ouverture du secrétariat au public

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30
Samedi de 10 h 30 à 11 h 30

tél: 03.29.70.58.65

En dehors de ces heures et pour des urgences, contacter la mairie par fax 03.29.70.51.82 ou par e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr



Déchetterie communale pour les déchets verts

Ce sont uniquement vos déchets de taille de haies et de branchages (diamètre maximum de 6 cm) que vous pouvez déposer dans l'enclos communal situé à Epremont, au bout de la rue du Poirier Moraudel : les jours et heures d'ouverture sont ceux du secrétariat de mairie où vous devez y demander la clé (dans la période comprise entre le 2 mai et le 15 novembre). En dehors de ces dates, vous devez aller à la déchetterie de la Copary .

Au registre de l'état civil

NAISSANCES

MIKAÉLIS Louise	le 30/01/2013	MERCIER Gabin	le 11/03/2013
SÉQUIN Jade	le 27/03/2013	HENIN Anna	le 02/06/2013
COUCHOT Jeanne	le 05/12/2013	TIXIER Timéo	le 14/12/2013

MARIAGES

GERDELAT Maxime et THOMASSIN Daphnée	le 04/05/2013
SLAVIERO Laurent et FRANCCART Carine	le 06/07/2013



Quelques informations pratiques

Location de salles

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition, soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, prendre obligatoirement contact avec la mairie.

tél. :03.29.70.58.65 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Informations administratives

L'année 2014 est une année de scrutins électoraux :

élections municipales : les dimanches 23 et 30 mars 2014

élections européennes : le dimanche 25 mai 2014

Désormais, tout électeur doit présenter en même temps que sa carte électorale une pièce d'identité.

A compter du 01 janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes **majeures**. Cela concerne donc :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisée (cartes plastifiées) délivrées à partir du 01 janvier 2014,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Pour les personnes mineures, les cartes nationales d'identité sécurisées restent valables 10 ans à compter de la délivrance.



Les assistantes maternelles agréées domiciliées à Laimont



BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas

Tél. 03 29 78 70 51

DUBOIS Edith - 13 rue Joseph Colas

Tél. 07 86 84 23 90

GACOIN Josette - 18 route de Revigny

Tél. 07 81 02 08 14

GUILLAUME Géraldine - 18 rue du Château

Tél. 03 29 70 59 51

ou 06 48 76 52 29

REMY Magali - 6 rue du Cachon

Tél. 09 53 32 18 41

ou 06 88 12 68 60

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Relais Assistantes Maternelles, COPARY à Revigny.

Contact : Alexandra THOMASSIN - Tél. 03 29 78 92 44

Les jeunes recensés de l'année 2013

Traditionnellement, au moment des vœux, Monsieur le Maire honore les jeunes limounis recensés en 2013.

GALAND Clémentine - JOLLY Céline - RINGUET Benjamin - SEDMAK Nathanaël

Les jeunes diplômés de l'année 2013

Comme l'année passée, le jour de la fête patronale, les jeunes diplômés de l'année ont reçu un chèque-cadeau :

BENHASSAN Adil	- Brevet des collèges (Mention TB)
BERTON Maxime	- Brevet des collèges
BOUGHANEM Mélissa	- Brevet des collèges (Mention AB)
SLINKMAN Jocelyn	- Brevet des collèges (Mention B)
ARAB Sabrina	- Bac Pro Commerce
DELEPIERE Celine	- Bac
DELREY Thomas	- Bac STI
L'HOTE Amélie	- Bac Pro Métiers services administratifs (Mention AB)
SLINKMAN Clémence	- Bac S (Mention TB)
JEANNIN Antoine	- BTS Informatique et Gestion
LALLEMAND Dimitri	- BTS Informatique et Réseau
GALAND Juliette	- Infirmière
DELEPIERE Robin	- Licence
BOUSSELIN Adeline	- Masters Architecte et Verre Design



Nouvelles enseignes



Commune de Laimont

Les finances locales en 2013

Je vous propose la présentation devenue habituelle du budget communal qui intègre les décisions modificatives intervenues en cours d'année et quelques éléments concrets du compte administratif permettant de mettre en perspective la réalisation concrète de ce dernier budget de la mandature.

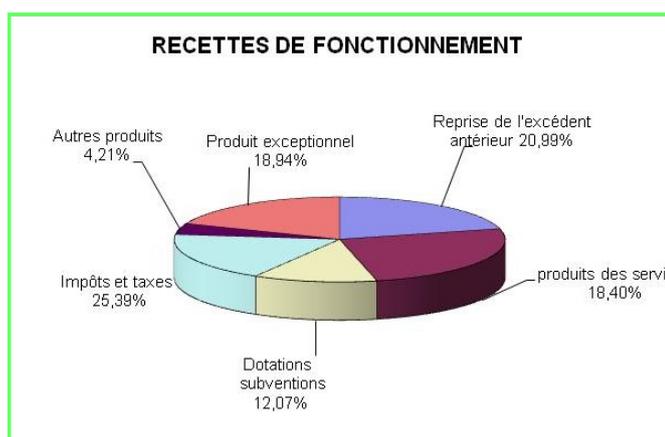
Au cours de l'année 2013, vous avez pu constater la finalisation des travaux d'aménagement du village qui s'est traduite sur le plan budgétaire par le versement du solde des subventions. Après quelques retards d'ordre administratif, une tranche supplémentaire de travaux a pu être engagée pour démolir l'ancienne sacristie et redonner un bel aspect à notre église.

Enfin, grâce à l'engagement de notre 3^{ème} Adjoint, l'aménagement définitif de l'atelier communal a été réalisé dans l'enveloppe accordée par l'assurance et l'ensemble du matériel détruit dans l'incendie est maintenant renouvelé et pleinement opérationnel.

Notre placement financier de 144 000 € n'a pas été utilisé.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Après la forte augmentation de 2012, la structure du budget de fonctionnement revient approximativement au niveau de 2011 avec une réduction significative des reports antérieurs. Le budget de fonctionnement passe donc de 824 858 € en 2012 à 618 771 € en 2013 (pour mémoire il était de 605 774 € en 2011). Le versement à la section d'investissement a été réduit de 491 K€ à 295 K€.



* Les produits des services sont désormais nettement inférieurs aux produits des impôts et taxes et ne constituent plus que 18,40% des recettes.

Ainsi, la redevance perçue au titre de l'indemnité aux communes d'accueil pour le site de SITA FD poursuit inexorablement sa baisse au rythme annuel d'environ 15% .

De plus, la vente de bois ne sera à nouveau pas réalisée à hauteur de l'inscription budgétaire. Au compte administratif on relève 4 311 € de recettes pour 10 000 € budgétisés.

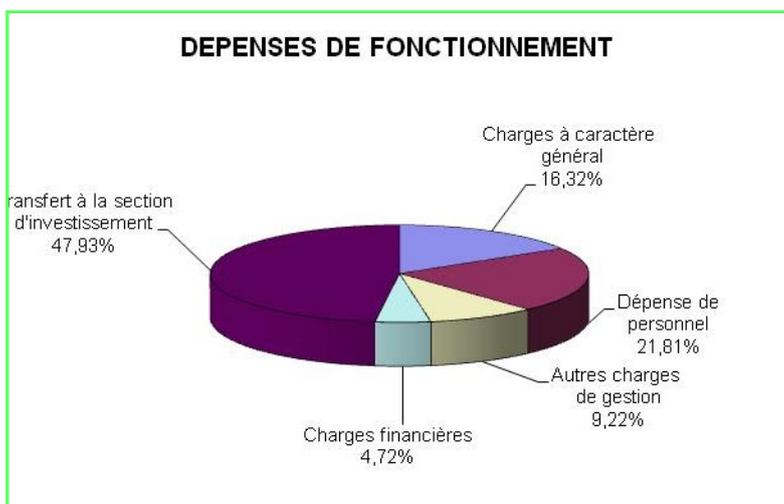
La baisse du loyer commercial, décidée courant 2013, a été compensée par l'augmentation du volume des loyers des appartements communaux. Les produits des locations sont en progression. Ils s'élèvent à 24 000 € pour 21 000 € prévus.

Les produits financiers générés par notre placement sont stables et rapportent environ 5 000 € par an.

* Au niveau des impôts locaux, le conseil municipal a limité l'augmentation du taux de la part communale à 1%. Globalement les impôts et taxes diverses représentent maintenant un quart des recettes de l'année. Comme en 2012, les produits exceptionnels qui correspondent au solde de l'indemnisation de l'incendie de l'atelier communal sont très importants et représentent près de 19 % des recettes.

* Les dotations et subventions de fonctionnement de l'Etat sont parfaitement stables par rapport à 2012. La situation des comptes fait ressortir la recette réelle à 75 455 € en 2013 pour 75 464 € en 2012.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



* Les charges de gestion courante baissent à nouveau en passant de 105 990 € de dépenses en 2012 à 100 600 € budgétisés en 2013. En réalité le poste sera arrêté à 93 760 € au compte administratif.

Les autres charges de gestion restent toujours très stables avec une dépense d'environ 55 000 €.

Les charges financières en fonctionnement, qui correspondent aux intérêts des emprunts, représentent 4,6 % des dépenses contre 4% en 2012 et 3,2% en 2011.

* Le poste des dépenses en personnel avec 21,81% du budget représente la part la plus importante de nos dépenses, mais est stabilisé autour de 130 000 €. Il ne devrait pas subir de variation importante. En effet, avec l'aide d'un renfort saisonnier pour l'entretien du village, nous disposons des effectifs titulaires suffisants et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Laimont ne générera pas de dépenses nouvelles.

Les finances locales en 2013

LES INVESTISSEMENTS

La section d'investissement retrouve progressivement une bonne stabilité. L'année 2013 est marquée, en recettes, par le versement du solde des subventions d'équipement et un versement de la section de fonctionnement en baisse. Au niveau des dépenses, le fait marquant est constitué par le remboursement anticipé partiel (110 000 €) du prêt relais contracté dans l'attente des subventions et du versement du fonds de compensation de la TVA. Les travaux de réfection de l'église, de la salle communale, le remplacement des fenêtres et volets de l'école ainsi que l'acquisition d'un nouveau tracteur et de ses accessoires constituent les principaux investissements réalisés cette année.

Recettes d'investissement

Conformément au tableau ci-joint elles se décomposent ainsi :

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Ressources propres externes	321 489 €	35,63%
102 FCTVA--TLE	34 150 €	
13 Subventions d'équipement	278 830 €	
165 Emprunts caution	1 072 €	
20 Immobilisations incorporelles	5 688 €	
40 Opérations d'ordre entre sections	50 €	
41 Opérations patrimoniales	1 699 €	
Ressources propres internes	580 925 €	64,37%
1068 Report antérieur	285 450 €	
021 Virement de section fonctionnement	295 475 €	
024 produits de cession des immobilisations	0 €	0,00%
27 Cession immobilisations financières	0 €	
TOTAL DE LA SECTION	902 414 €	100,00%

En ressources extérieures on trouve principalement:

- La Taxe locale d'équipement et le fonds de compensation de la TVA qui est modeste en 2013 mais qui, compte tenu de la date de réalisation des travaux, sera plus conséquent en 2014.

- Les subventions d'équipement ont été budgétisées à hauteur de 278 830 € en 2013. Toutefois, si on fait le bilan pour la totalité des deux tranches d'aménagement du village, nous avons reçu au total 436 971 € sur 659 987 € de dépenses hors taxe engagées soit 66,21% des travaux, ce qui est remarquable dans la

conjuncture actuelle. (960 00 € de l'Etat, 100 896 € de la Région, 190 860 € du GIP, 21 715 € du Conseil général, 20 000 € de Réserve parlementaire et 7 500 € de la Copary)

En ressources internes :

- le virement de la section de fonctionnement
- le report antérieur qui reste élevé à 285 450 €

Dépenses d'investissement

Le poste de remboursements d'emprunts couvre les annuités en capital pour 2013 des emprunts contractés pour un montant total de 180 580 €.

Concrètement nous avons pu rembourser sans difficulté 110 000 € sur le prêt relais de 200 000 € et 69 502 € pour l'ensemble des prêts antérieurs qui se détaillent ainsi :

- ☞ 21 516 € pour un prêt de 503 000 € contracté en 1998 (dernière échéance en 2018) correspondant à l'enfouissement des réseaux, à l'éclairage public et à la création du terrain de sport.
- ☞ 29 752 € pour un prêt de 300 000 € contracté en 2003 (dernière échéance en 2018) principalement pour le financement des travaux réalisés Rue des Grands Jardins et Rue du Poirier Moraudel.
- ☞ 8 381 € pour un prêt de 85 000 € contracté en 2008 (dernière échéance en 2017) pour les travaux réalisés Route de Revigny.
- ☞ 9 851 € pour le prêt de 300 000 € contracté en 2011 (dernière échéance en 2031) pour les deux tranches d'aménagement du village.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Opérations réelles			
Non affectées			
16 Remboursements d'emprunts	180 580 €	20,01%	
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €		
21 Immobilisations corporelles (1)	372 907 €	41,32%	
20 Immobilisations incorporelles	0 €		
23 Immobilisations en cours	1 699 €		
01 Reports sur investissement	347 228 €	38,48%	
(1) Programmes d'investissement			
TOTAL DE LA SECTION	902 414 €	100,00%	

Malgré un taux d'endettement qui, au premier degré, peut paraître élevé au vue des données brutes disponibles en 2012 ou 2013, il ressort que la situation est en réalité très satisfaisante. En effet le détail ci dessus permet de constater qu'en 2018, trois prêts sur quatre auront été intégralement remboursés ce qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité et de poursuivre les investissements qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

Le poste des immobilisations corporelles a été budgétisé pour 372 907 € toutes opérations confondues, y compris les restes à réaliser de 2012 pour 133 562 €.

Le compte administratif devrait faire apparaître 316 354 € en réalisation concrète.

Eric Bousselin

Les travaux communaux

Le journal des travaux 2013

Cette année, c'est en relation avec les maires des communes de Villers aux vents, Vassincourt et Laimont que Sébastien Mouzon de l'ADAPEIM a pu bénéficier d'un stage découverte.

Il a pu ainsi découvrir le métier d'agent d'entretien des espaces verts et les différentes méthodes de travail des communes. Il a ainsi participé à la préparation des massifs fleuris.



Nous avons recruté en mai pour la période estivale en contrat de 6 mois Michael Guénard . Son contrat s'est terminé en octobre. Cet agent très dévoué et courageux aura apporté un soutien très apprécié dans les différentes tâches d'entretien de notre commune,

Il a suivi une formation pour pouvoir utiliser la tondeuse et les petits matériels d'entretien d'espaces dans notre village. Nous espérons que cela lui sera bénéfique pour son avenir et lui souhaitons bonne chance dans ses démarches futures.

Une formation mise en place en relation avec le CNFPT et la ville de St Mihiel aura permis à nos deux agents d'être autorisés à utiliser les différents matériels sur la voie publique en toute sécurité.

Tous les fournisseurs de nouveaux matériels ont également formé à l'utilisation et à l'entretien des différentes machines afin que nos agents soient en mesure d'optimiser chacune d'entre elles. Un atout pour rentabiliser ces différentes machines et limiter la casse.

Signalisation Horizontale et Voirie:

Toujours dans un souci de sécurité et à la demande de nombreux habitants de cette rue, c'est en relation avec les services du conseil général qu'un radar pédagogique a pu être installé en septembre rue de la fontaine légère. Nous avons déjà pu constater sa réelle efficacité.

D'autre part, l'arrêt de Bus de la ligne 63 a été déplacé au parking des tilleuls.



Matériels :



Globalement, l'enveloppe de l'assurance aura permis de remplacer pratiquement l'ensemble des matériels contenus dans la grange communale lors de son incendie en septembre 2011.

De nombreuses démarches ont été nécessaires pour retrouver la pleine fonctionnalité du bâtiment et du matériel qu'il abritait. Nous avons sélectionné et acheté d'occasion les véhicules et matériel détruits, nous permettant maintenant d'être autonome pour l'ensemble des travaux communaux.

Une balayeuse ramasseuse équipe notre tracteur pour le nettoyage des caniveaux.

Le nouveau tracteur équipé d'un chargeur et d'une turbo tondeuse a remplacé celui disparu dans l'incendie. Les accotements des chemins ont pu être de nouveau entretenus.



La tondeuse débroussailleuse Automotrice pour nettoyer les vergers communaux



Avec le chargeur du tracteur et ses fourches de levage, le grenier devient accessible, permettant le stockage du matériel lourd et encombrant.

Une nouvelle saleuse d'une capacité de 350 litres et une lame de déneigement équipent le tracteur pour l'hiver. Un seul chargement suffit pour traiter l'ensemble de la voirie communale.



Un nouveau plateau de coupe mulching de 144 cm de largeur équipe la tondeuse Etesia et évite ainsi les déplacements vers le dépôt d'Epremont. C'est désormais une journée qui est nécessaire pour tondre l'ensemble du village contre trois jours auparavant. Restent uniquement les finitions à réaliser sur deux jours.

Grange communale :



Étage complètement sécurisé

Les travaux de l'atelier communal se sont terminés par les enduits des façades Sud et Est.

Le reliquat de l'assurance a permis de conclure les travaux par un enduit de 150 m² à l'intérieur du bâtiment.

Merci au cabinet d'architecte A-Concept qui a conçu et suivi les travaux de reconstruction.

Les employés communaux ont pu, dès cet été, reprendre petit à petit possession du nouvel atelier.



Le vestiaire chauffé comprend une douche et une salle de repos équipée d'un réfrigérateur, d'une plaque électrique et d'un four micro onde.



Eclairage public et décorations de Noël :

Une révision de l'éclairage public a eu lieu en début d'année.

Le secteur qui rencontrait encore des difficultés de synchronisation à l'allumage a été revu.

Les différents décors lumineux des fêtes ont été posés par notre nouveau prestataire.

Travaux école :

Pour le confort des élèves, les fenêtres de l'école ont été remplacées par des huisseries à vitrage spécifique permettant également d'alléger la facture de chauffage. Une demande de subvention est en cours et devrait réduire la dépense.



Salle communale :



La réfection de l'ensemble tapisserie et peinture redonne un coup de jeune à notre salle communale défraîchie par les années. Merci à Monsieur Sequin et son collègue, installé à Laimont, qui a réalisé ses travaux avec beaucoup de soins.

Des cimaises posées par la menuiserie HUREL protégeront les tapisseries.

Quelques appareillages électriques défectueux et les sèche-mains ont également été remplacés par les Etablissements Tournois. L'armoire réfrigérante a été changée par une nouvelle avec éclairage intérieur et d'une capacité légèrement supérieure. C'est aussi le système de fixation de l'ensemble des radiateurs qui a été entièrement repris par deux conseillers municipaux.



Je remercie aussi les membres du LAS qui ont su patienter dans leurs activités durant les travaux. Certains ont trouvé des solutions en utilisant le préau ou la cour de l'école pour leurs activités sous le regard amusé des automobilistes de passage. D'autres ont échangé les lieux de rencontres sportives avec les communes voisines.



Eglise Saint Rémy :

Comme promis en 2012, un vide-seau a été installé dans la sacristie et facilite la tâche aux bénévoles qui se chargent de son entretien et de son fleurissement lors des diverses manifestations chrétiennes ou patrimoniales.

Finalisation des abords de l'église : Aménagement paysager, banc, aire de stationnement et bornes en pierre de taille mettent en valeur cet édifice classé monument historique.



Travaux mairie :

L'expertise d'un cabinet spécialisé doit déterminer les causes des dégradations des enduits des murs de la façade sud-est de la mairie. Suivant les conclusions de cette expertise, il conviendra de régler le contentieux avec l'entreprise qui a réalisé ces travaux et d'effectuer les réparations.

Travaux chemin de la forestière :

Suite à une détérioration accidentelle, le pont du chemin de Saint Hoïlde a été réparé par l'entreprise Harquin.



Bois : Cette année, ce sont 415 piquets d'acacia vendu au Chantiers du Barrois pour un montant de 1245€ qui ont été façonnés par notre employé communal.

Fournis gracieusement à la commune par un particulier, plus de cent plants de chênes ont été replantés au mois de novembre.

Bravo à nos 32 affouagistes qui, cette année encore, ont su façonner leur part avec soins et, au global, 396 stères ont été comptabilisés par le gestionnaire forestier.

Des coupes sanitaires ont été effectuées au "Bois Dieu" suite à l'évolution de la maladie sur les frênes repérée l'an passé. Cette maladie gagne également le "Bois Jean" avec environ 30% des frênes qui seront à éliminer très prochainement.

C'est un travail nécessaire pour assurer l'avenir de la forêt pour nos générations futures. Depuis l'arrivée du gestionnaire il y a déjà trois ans, nous pouvons remarquer une belle évolution des premières parcelles exploitées. Même si quelquefois nous avons l'impression d'une exploitation forte, cela reste indispensable au bon développement de la forêt.

Merci à Monsieur Serge Chaulot pour tout le travail effectué avec professionnalisme et efficacité dans le but d'assurer l'avenir de notre forêt au bénéfice des générations futures.

Affouages 2014:

Le départ de notre gestionnaire nous contraint pour les affouages 2013-2014 de procéder à une nouvelle organisation. La solution de faire appel à une entreprise pour façonner les têtes d'arbres a été retenue par l'ensemble du conseil. Un avantage qui donnera l'occasion aux habitants qui n'ont pas de moyens de façonnage et de transport, d'acquérir un lot de bois de feu livré à domicile.



Travaux paysagers :

Les portes du cimetière et les grilles du monument Boncourt ont été repeintes.



Deux arbres complètent l'angle du parking de la mairie et déterminent ainsi son entrée.

Les tilleuls du parking de la rue haute ont été taillés et les arbustes morts route de Revigny remplacés gracieusement par l'Etablissement Meuse Paysage.

Sur les conseils du gestionnaire des routes départementales, les arbres morts ou cassés devenus dangereux pour les usagers route Bar ont été coupés ; deux bouts d'orme sec ont été vendus à un jeune luthier installé à Bar-le-Duc. Le reste débité et empilé sera intégré au volume d'affouage.

Terrain de jeux :

L'aménagement paysager de la place de la mairie est aujourd'hui terminé :



Aire de jeu pour les petits,



matérialisation de l'aire de stationnement avec une végétation harmonieuse..



Une pause sous le cerisier du jardin de l'ancienne boulangerie est maintenant possible grâce à la table forestière installée dès le printemps.

Locataires des logements communaux :



Depuis mars, les premiers locataires ont pu apprécier le nouveau logement avec sa vue imprenable sur le cœur du village et la vallée de l'Ornain ainsi que le calme de cet endroit malgré la situation au cœur du village. Nous leurs souhaitons la bienvenue et une bonne intégration à Laimont.

Michel Jeannin - 3^{ème} adjoint

La flamme passe par Laimont - 1er novembre 2013



La Voie Sacrée fut inaugurée le 21 août 1922 par Raymond Poincaré et classée route nationale le 30 décembre 1923.

Grâce au déplacement du monument aux morts, une telle manifestation a pu se dérouler en toute sécurité et a permis à la population d'y participer au plus près.



Partie de Paris la veille, la flamme prélevée sur la tombe du soldat inconnu est passée par notre commune.

C'est en présence de nombreuses personnalités et un grand nombre d'habitants de tous âges que le Maire de la commune, Philippe Vautrin, a ravivé la flamme sacrée et déposé une gerbe au monument aux morts. L'orchestre d'harmonie de Revinigny, les porte-drapeaux et des personnes en costume d'époque étaient présents à cette manifestation.

La population a répondu en nombre à cette commémoration qui restera gravée dans les mémoires, un événement retransmis sur les chaînes de télévision nationales.

Porte drapeau de l'association du Souvenir Français de Laimont :

Monsieur Jacques Richard



Assistait également Monsieur Jacques Richard, porte-drapeau de notre village. Successeur de messieurs Coillard, Deloges, et Locatelli, il nous fait ainsi l'honneur d'être présent à chacune des cérémonies patriotiques communales depuis de nombreuses années.

Inscrit aux Anciens Combattants depuis 1968, il a reçu la médaille du Mérite des Anciens Combattants du Djebel en 1999. Gérard Longuet, alors ministre de la défense, lui a remis le diplôme d'honneur des porte-drapeaux en 2011 en récompense de 17 années de service bénévole. L'année suivante, il reçoit le diplôme du Souvenir Français.

Qu'il en soit ici félicité et remercié.



AAPEL (Association pour l'Aménagement et la Protection de l'Environnement à Laimont)



Les préoccupations environnementales de quelques uns, autour des aménagements de la rivière Ormain et de l'existence d'un site d'enfouissement de déchets, se sont traduites par la création de notre association en décembre 1990. Nos principales préoccupations concernent la défense de l'environnement, de la qualité de la vie à LAIMONT et dans ses environs et de participer à l'aménagement du village.

La présence sur notre commune du site d'enfouissement technique de classe 1 n'en est pas la moindre.

Les conditions d'exploitation se sont progressivement modifiées et chronologiquement, on peut citer :

- ☞ En 1992 les travaux de drainage qui ont permis de ceinturer le site.
- ☞ En 1993 la mise en service d'un système de pompage automatique et surtout d'une station d'épuration innovante, alliant ultra filtration et osmose inverse.
- ☞ En 1996 l'installation d'une unité de stabilisation pour limiter puis de stopper les rejets dans le milieu naturel.

Depuis sa création l'AAPEL suit avec intérêt la législation en matière de gestion des déchets. De nombreuses visites nous ont permis de suivre l'évolution du site. Nous étudions minutieusement tous les dossiers ayant pour objet les conditions d'exploitation et apportons nos observations dans le cadre des enquêtes publiques réglementaires. Nos avis motivés ont souvent été repris par le conseil municipal.

Le site désormais qualifié de ISDD (installation de stockage de déchets dangereux) a fait l'objet d'un changement d'exploitant validé par un arrêté préfectoral de janvier 2009.

Suite à une réorganisation de l'entreprise destinée à recentrer les filiales du groupe sur les différents métiers de la gestion des déchets, SITA FD s'est substitué à SITA DECTRA et exploite aujourd'hui 4 ISDD sur les 13 sites en France.

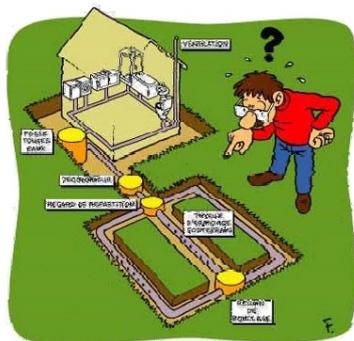
Ces dernières années le site de LAIMONT a vu la réalisation d'importants travaux de reprise des couvertures des premières alvéoles (afin de limiter le volume des lixiviats à traiter) et le démantèlement de la station d'épuration. La station d'inertage n'étant plus utilisée a été démontée. Il est à noter le changement de stratégie de l'entreprise qui, sur ce site, n'accepte plus que des déchets autorisés à être enfouis directement dans les alvéoles (tonnage important d'amiante en vrac ou en big-bags).



Eric Bousselin, président de l'AAPEL

La COPARY

Des nouvelles du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)



Rappel :

Le SPANC est un Service public d'assainissement non collectif. Il doit être mis en place par les communes ou communautés de communes qui n'assurent pas ou qui n'assure que partiellement le dispositif d'assainissement collectif.

Cette obligation a été fixée par la loi sur l'eau de 1992, mais la mise en place des SPANC sur l'ensemble du territoire est progressive.

Plusieurs missions du SPANC auprès des particuliers :

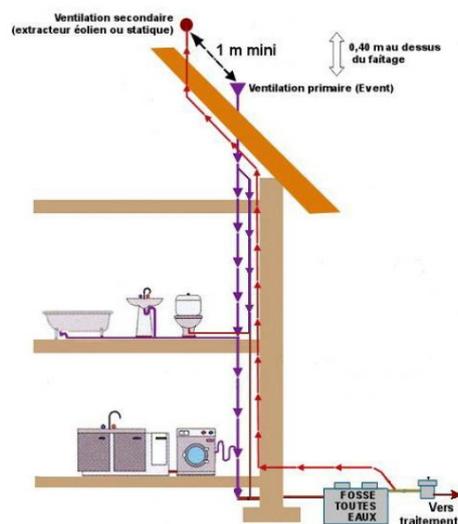
- ☞ assurer l'instruction des dossiers d'assainissement
- ☞ effectuer le diagnostic assainissement obligatoire
- ☞ apporter des conseils techniques ou réglementaires aux usagers, pour le traitement individuel de leurs eaux usées
- ☞ effectuer les contrôles obligatoires des travaux
- ☞ effectuer le contrôle de fonctionnement des installations, tous les 4 à 8 ans

Sur Laimont :

Les diagnostics initiaux des installations d'assainissement non collectif de la commune de Laimont ont été réalisés au cours des mois d'octobre et novembre 2012.

Ces 42 contrôles ont donné lieu à 33 avis défavorables, 8 favorables avec réserves et 1 favorable. Il reste encore 3 diagnostics à réaliser pour cause de refus ou propriétaire non identifiable.

A Laimont, seules étaient concernées les habitations non raccordables au réseau d'assainissement collectif.



Les orientations 2014

Le principal objectif pour ce service en 2014 est de définir pour les communes, l'orientation en matière d'assainissement individuel suite au rendu des rapports communaux de la part de G2C. Des réunions publiques seront organisées afin de présenter le choix qui a été retenu par la COPARY aux administrés.

Ensuite, il a été proposé par la Commission SPANC de transférer la compétence entretien en 2014 à la Copary, les coûts de vidange lors des campagnes seraient plus avantageux pour les administrés.

La « compétence réhabilitation des installations d'assainissement non collectif » assurée par la Copary sera aussi nécessaire afin que les particuliers puissent bénéficier de financements pour les travaux de mise aux normes.

Extension du réseau d'assainissement collectif Rue du Poirier Moraudel



Lors des travaux de construction de la liaison d'assainissement entre Laimont et Revigny, au début des années 2000, une tête de réseau a été préparée en direction de la rue du Poirier Moraudel, en prévision d'une extension ultérieure. La COPARY a profité de l'occasion des importants travaux de création de réseau à Neuville, Remennecourt et Vassincourt pour réaliser cette extension du réseau de collecte.

Ces travaux comprennent 250 mètres de canalisation principale, 7 regards de visite et 5 branchements individuels pour les habitations existantes.

Le réseau étant raccordé sur celui déjà existant, il est immédiatement fonctionnel. Pour aider les riverains à y raccorder leur habitation, la COPARY a proposé de les intégrer dans une opération collective de raccordement, afin de les faire bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau. Aujourd'hui, toutes les habitations de la rue sont raccordées sur le réseau.

Avec l'achèvement de cette extension, l'ensemble des zones de la commune placées en assainissement collectif dans le zonage d'assainissement adopté en 2005 sont desservies par le réseau d'assainissement collectif.

L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Pour cette année scolaire 2013-2014, nous prenons acte du départ de Madame Stanik, enseignante de la deuxième classe de Chardogne ouverte depuis peu. Nous avons perdu un poste au sein du RPI, mais ce dernier avait été ouvert à titre exceptionnel suite au "baby boom" de 2000. Il faut regarder les effectifs des classes de maternelle qui remontent, ce qui est bon signe pour nos villages. Le souhait majeur des trois communes du RPI est de maintenir une école dans chaque village le plus longtemps possible.



Les petits nouveaux pas toujours très rassurés



Quelques chiffres pour la rentrée 2013/2014:

Les quatre classes du R.P.I. regroupent 91 élèves dont 37 habitent à Laimont.

Les deux classes de Laimont (maternelles, grande section et C.P.) sont animées par mesdames Loscot et Hervelin et comptent 47 élèves.

A Neuville, 18 élèves de CE1 et CE2 sont encadrés par madame Picamal et 26 élèves de CM1 et CM2 à Chardogne par madame Stock .



La cour de récréation



Les activités scolaires



Le voyage à la ferme



La fête de fin d'année avec un chant collectif



A la découverte des puits du village
pour les plus grands

Virginie Loscot

Association Sportive et Culturelle de Laimont



LAIMONT
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE

Le mot de l'ancien Président.

Le L.A.S a 40 ans d'existence. Nous avons profité du 21 novembre 2013 (soirée beaujolais) pour fêter dignement l'évènement.

Alain VARNIER, (*à gauche sur la photo*) fondateur de l'association et ancien maire de Laimont, était présent parmi nous. Très ému du parcours et de l'évolution du L.A.S. , il a souhaité longue vie à cette association qui anime le village avec bonheur.

L'arrivée aux flambeaux de deux superbes gâteaux décorés aux effigies du L.A.S. et de ses sections a clôturé cette amicale soirée d'anniversaire.

Cette nouvelle saison s'est enrichie d'une section découverte de la marche nordique. Les sections ont toujours beaucoup d'adhérents satisfaits des activités proposées. C'est un indicateur de bonne santé de notre association.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui manifestent leur intérêt, leur enthousiasme et leur soutien à notre Association. Je suis très satisfait de voir un nouveau bureau qui assure la continuité de la vie associative à Laimont et la pérennité des sections.

Notre association attire de nombreuses personnes d'autres villages à nos manifestations. Cela permet à notre Association de conserver certaines sections grâce à leur participation.

On souhaite accueillir d'autres personnes avec des bonnes idées et nous lançons un appel à tous les nouveaux habitants. Alors si vous aimez la vie associative, venez vous joindre à nous.



Six président(e)s étaient présents à cette soirée

Encore Merci à tous. Francis DUHAMEL .

Le mot de l'actuel Président.



40 ans de manifestations au sein de notre village!!! Y a de quoi être fier!!! 40 ans durant lesquelles se sont succédés différents président(e)s entourés d'une équipe de bénévoles très engagés dont certains font encore partie du bureau actuel.

Après deux ans de vice présidence, me voici à la barre du LAS. Je tiens à remercier mon prédécesseur Francis DUHAMEL pour son dévouement durant ses années de présidence.

L'année 2014 va encore être riche en manifestations diverses et variées. Une nouvelle activité permanente prend place les lundis après-midi, c'est la marche nordique. Pour la première fois, un carnaval pour les enfants aura lieu en mars. Vous trouverez ci-joint le calendrier 2013/2014. Que chacun y trouve plaisir à participer à telle ou telle activité, ainsi le LAS durera encore....40 ans.....Et plus.

Activités régulières des sections du L.A.S.



Marche nordique : tous les lundis à 14h
Dominique HEDIN

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30
Janick BOURCELLIER



Tennis de table : tous les mardis à partir de 17h30
Patrick PIQUARD

Danses de salon : tous les mercredis de 20h à 21h30
Nadine BARBIER



Zumba : tous les jeudis de 20h30 à 21h30
Géraldine GUILLAUME



Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h30 à 24h
Eliane PHILIPPOT



Jeu de "Scrabble": tous les jeudis de 20h30 à 23h
Denise PROT

Au calendrier associatif et communal

26 janvier	Sortie neige LISPACH	9 juin	Barbecue et kermesse
1 ^{er} février	Rando nocturne	13 juillet	Bal de la fête nationale
16 février	Thé dansant de la St Valentin	Juillet/ août	C.L.S.H. et Ballu'été
4 mars	Carnaval des enfants	20, 21 septembre	Journées du Patrimoine
16 mars	Expo' artisanale	4 et 5 octobre	Fête patronale
23 avril	Chasse aux œufs	11 octobre	Fête de la pomme
30 avril	Soirée du printemps	11 novembre	Fête patriotique
23 mai	Fête des voisins	20 novembre	Fête du Beaujolais
1 ^{er} juin	Brocante	10 décembre	Après-midi St Nicolas

Un gâteau d'anniversaire pour honorer tous les membres de l'association et leurs responsables

Les présidents

André Moutat 1973/1975
 Alain Varnier 1975/1983
 Jacques Lejay 1983/1986
 Jeannine Cousin 1986/1993
 Christiane Knavie 1993/1997
 Luc Bourcellier 1997/2008
 Francis Duhamel 2008/2013
 Didier Laurent 2013



Les secrétaires

Alice Maës 1973/1975
 Albert Renauld-Gillet 1975/1983
 Micheline Renauld-Gillet 1983/1986
 Janick Bourcellier 1986/1989
 Claude Menager 1989/1992
 Claudine Duhamel 1992/1993
 Francis Duhamel 1993/2001
 Denise Prot 2001/2008
 Valérie Marjollet 2008

Les vices présidents

Paul Chapelier 1973/1975
 Bernard Cousin/Daniel Leignier 1983/1986
 Daniel Reeb/Hélène Parisse 1992/1993
 Evelyne Reeb 1996/2005
 Didier Laurent 2010/2013

Jacques Roze/Pierre Parisse 1975/1983
 Daniel Reeb/Nicole Duval 1986/1992
 Hélène Parisse/Brigitte Kowal 1993/1996
 Patrick Piquard 2005/2010
 Muriel Cicchini 2013

Les trésoriers

Yvette Leduckowicz 1973/1975
 Pierre Didierlaurent 1983/1997
 Muriel Cicchini 2005/2011
 Thierry Louvet 2013

Armelle Deville 1975/1983
 Brigitte Kowal 1997/2005
 Christine Hannequin 2011/2013

Historique de l'association



Association déclarée le **7 février 1973**
au journal officiel de la République Française ayant pour objet :
La pratique de l'éducation physique et des sports
Siège social : Mairie de Laimont.
Président fondateur : M^f Alain Varnier

Activités mises en place en 1973

- Centre aéré sur les mois de juillet et août. 45 enfants
Directrice : M^{me} Maryvonne Varnier
- Foot à 7 avec UFOLEP Responsable : M^f Alain Varnier
- Club Vélo Responsable: M^f Claude Thill
- Tennis de table en UFOLEP Responsable : M^f Alain Varnier



Centre aéré en 1985



course de vélos en 1996

Activités mises en place après 1976



- Tennis de table en fédération.
Responsable : M^f Daniel Reeb.
- Foot en corporatif.
Responsable : M^f Auguste Locatelli
- Course hors stade La Forestière.
Responsable : M^f Jean Hannequin



Au fil des années d'autres activités voient le jour :
Rallye Vélo, Quilles, Randonnées, Brocante, Danses de Salon, Gymnastique, Scrabble, Cartes, Loto, Zumba, Rando nocturne, Marche Nordique.

L'association deviendra à partir de 1998 :

Laimont Association Sportive et Culturelle.

Avec la journée du livre, les concerts église journée du patrimoine, les soirées théâtre.

Des animations: Chasse aux œufs, Saint Nicolas, Journée Neige, Sortie guinguette chez Gégène, Soirées dansantes, Réveillon du nouvel an, Thé dansant, soirées casino.



Rando du 1er mai en 1997

Tennis de table



Les joueurs de la saison 2013/2014

Nous sommes 29 licenciés → 7 adultes en D2 (2^e niveau de compétitions départementales)
→ 2 adultes et 1 junior en D3 (1^{er} niveau de compétitions départementales)
→ 9 enfants en Championnat Meuse Jeunes (3 cadets, 2 minimes, 2 benjamins et 2 poussins)
→ 5 adultes en loisirs
→ 5 enfants en loisirs

Par rapport à la saison dernière, nous avons perdu 4 pongistes (-9 mais +5 nouveaux).

Laimont est présent en championnat Jeunes (4 équipes), en championnat Adultes (1 équipe en D3 et 1 en D2) avec des jeunes évoluant sur les deux tableaux.

Les entraînements

☞ Tous les mardis en périodes scolaires pour le 1^{er} groupe de 17h30 à 18h 15
« les plus jeunes » : Camille Collignon, Emeline Loscot, Gabin et Louis Marjollet, Lucas Furlani et Théo Nicolas.

Les jeunes sont encadrés par Christelle Franz et Alain Viala (secondés par Stéphane Furlani).

☞ Tous les mardis en périodes scolaires pour 2^e groupe de 18h15 à 19h15
« les plus grands » : Jade et Thomas Marjollet, Aurélien Vivien-Raguette, les deux Clément Baudette et Loscot, Léo Gacoin, Mathéo Picard, les deux Paul Francois et Risse.

Les jeunes sont encadrés par Daniel Reeb et Alain Viala (secondés par Christelle Franz et Stéphane Furlani)

☞ Tous les mardis de 19h15 à 20h15 pour les adultes compétiteurs :
Christelle Franz, Denise Prot, Alain Viala, Daniel et Sébastien Reeb, Mickaël Garcia, Patrick Piquard et Phasouk Frichithavong.

☞ Tous les mardis de 21h à 22h pour les adultes en loisirs :
France Stock, Patrick Moret et Séo-Hang Sely.



Les tarifs des cotisations

Seul celui pour les adultes compétiteurs a été modifié (cotisation L.A.S. de 6 € incluse) :

→ 40 € pour une licence en loisirs quel que soit l'âge du joueur.

→ 50 € pour une licence en compétition pour les enfants.

→ 60 € pour une licence en compétition pour les adultes (55 € les saisons précédentes).

La composition du bureau

Patrick Piquard est toujours le président,
Christelle Franz toujours secrétaire et correspondante,
Valérie Cousin toujours trésorière.

Christelle Franz



Le Festival des Granges

LES JEUDIS DU BLUES

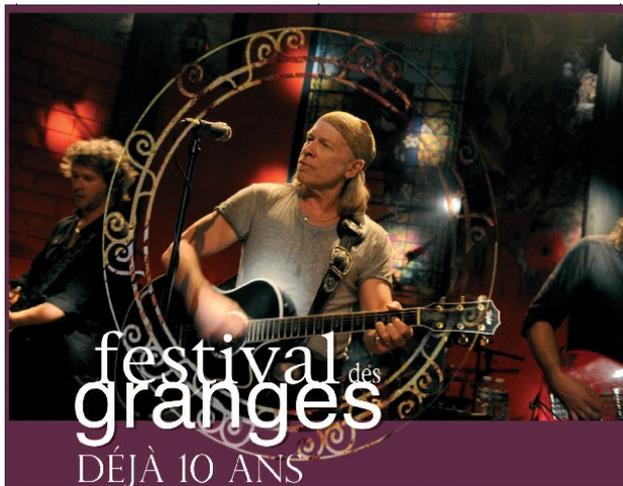
Et bien voilà c'est la trêve hivernale, le Cabartier ferme ses portes jusqu'en mars.

Les jeudis du blues ont connu un vif succès! Depuis la première soirée, un large public a répondu présent autour d'une quinzaine de musiciens (essentiellement guitaristes-chanteurs) amateurs ou professionnels qui ont partagé le plaisir de jouer ensemble.

La Meuse foisonne de musiciens (tous instrumentalistes) cachés qui n'ont peut-être pas l'occasion de se produire sur scène ou de partager le bonheur de faire de la musique avec les autres.

C'est dans ce but que nous avons créé les Jeudis du Blues. Réunir des musiciens qui ne se connaissent pas et les faire jouer ensemble n'est pas chose facile, mais ce concept, enrichissant pour tout le monde, prend forme.

Merci à tous et à l'année prochaine.



Merci à Laimont et ses habitants pour leur aide précieuse !

Oh, yeah, on en a vu des talents au Festival des Granges, on en a vécu des riches moments...Mais cette année a fait des étincelles, à nouveau et encore !

Alors, merci à tous les festivaliers, les organisateurs, les bénévoles, les financeurs, les artistes et amis des artistes. Merci pour les étoiles au cœur de toutes ces soirées magiques...

Et faites un vœu pour que vive le Festival des Granges encore 10 ans !

DATE À NOTER

La Saint-Patrick au Cabartier Garance organisée avec le Festival des Granges, **le vendredi 14 mars** à partir de 20h30. Toutes les infos sont à venir prochainement. Retenez d'ores et déjà la date.



Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine !



Animations au cours de l'année 2013



La Photothèque de Laimont

Comme chaque année, les photos de ce petit journal ont été réalisées principalement par la Photothèque



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

Eglise de Laimont

Ses deux sacristies

Cette pièce indispensable au curé est généralement accolée à l'église. On y entrepose les habits sacerdotaux dans des meubles à larges tiroirs, on y trouve également l'orfèvrerie, les chandeliers et les bannières.

En bas du mur Est de l'église, on peut apercevoir un macaron qui nous renseigne sur l'altitude de l'édifice par rapport au niveau de la mer (190^m2).

La sacristie sud :

Antérieur à 1846, la sacristie sud est la plus ancienne, car nous avons la trace d'une demande de réparations et d'agrandissement émise par l'évêque de Verdun datant du 31 octobre 1846.

A l'intérieur, on peut voir une belle façade en chêne ainsi qu'un gros meuble à larges tiroirs contenant les habits sacerdotaux, restaurés en septembre 1921, suite aux dégâts causés par la bataille de la Marne (du 6 au 11 sept 1914) pour la somme de 3750 Fr.



La sacristie est de nouveau restaurée en 1993 par la commune, par la pose d'un dallage (entreprise Rizzotto de Brabant le Roi) et la réparation de certains meubles,

Les bénévoles de la restauration :

De gauche à droite

André Barbier, ancien maire,
Claude Thill, conseiller municipal,
Jean Hannequin, 2^e adjoint

Rénovation des murs extérieurs par l'entreprise Varnerot de Thierville en octobre 2013



La sacristie nord :



Elle est construite en 1884, un rajout peu élégant. Plus grande que la première, le père Raymond (curé Hollandais) y projetait des films dans les années 1960, pour les enfants (dont je faisais partie) qui allaient au catéchisme.

Détruite en décembre 2011 suite aux travaux d'aménagement des abords de l'église et du centre du village.

Octobre 2013, restauration du chevet de l'église, suite à la démolition de la sacristie par la pose de pierres taillées et ajustées avec soin. Pour la somme de 23 061,09€ HT, restauration qui comprend également le mur de la sacristie sud, la réparation de deux vitraux et la réfection des trois cadres grillagés les protégeant.



L'ancienne porte de la sacristie Nord disparaît derrière un mur de pierre reconstruit lors de la restauration du chevet de l'église.



La rénovation du chevet de l'église se terminera en décembre 2013 par la mise en valeur des vitraux se situant derrière l'autel de S^T Eloi, représentant Marie et l'enfant Jésus. Dans la croisée, on distingue dans le lointain l'église de Laimont environnée d'obus qui éclatent et une partie du village en ruine.

Yvon Barbier, président de la Photothèque de Laimont

Repas des Anciens 2013

